

Compte rendu de conseil municipal

Séance du 25 mars 2022

Recrutement d'agents contractuels

Le conseil valide le recours potentiel aux agents contractuels pour le remplacement d'agents titulaires indisponibles ou en cas d'accroissement saisonnier d'activité

Subvention Crocq Vacances

Le conseil valide le versement d l'acompte de 5 000 € sur la subvention 2022 accordée à l'association Crocq Vacances pour la gestion du centre de loisirs

Remboursement de Frais

Différents achats sont remboursés à M Bordier

Convention ALSH Martigné-Ferchaud

La commune renouvelle la convention avec l'ALSH de Martigné Fechaud pour l'accueil des enfants durant les vacances scolaires.

Révision du RIFSEEP

Le RIFSEEP mis en place en 2019 nécessite d'être revu pour permettre plus de souplesse dans la gestion du Régime indemnitaire des agents en poste et en cours de recrutement. Le conseil valide de nouveaux plafonds pour l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de sujétions et d'Expertise).

Provisions pour créances douteuses

Les règles comptables imposent l'inscription au budget d'une provision pour pallier aux créances que le comptable public pourrait ne pas réussir à recouvrer. Le Conseil valide la somme de 431.46 € calculée sur la base du montant des factures non payées depuis plus de 2 ans.

Programme de rénovation de la voirie 2022

Le conseil valide la proposition de l'entreprise Eiffage pour la somme de 37 069 € HT. Toutefois, pour rester sous les seuils de passation des procédures de marchés publics, une partie du programme sera reporté à une date ultérieure.

Projet de construction de logements sociaux

2 bailleurs sociaux ont été sollicités pour la construction de 2 logements sociaux en centre bourg. Le conseil valide le projet d'Espacil pour la construction de 2 maisons T4 de 94.70 m² équipées d'un garage et d'un espace extérieur.

Budget

Le conseil valide les écritures comptables liées aux amortissements et affectation de résultat.

Vote des Comptes administratifs 2021

Le conseil valide les comptes administratifs de l'année 2021 (consultables en mairie).

Le compte administratif principal présente un excédent de 195 128.90 € qui s'explique par des dépenses prévues en 2021 mais facturées début 2022 et des recettes supplémentaires sur les dotations d'Etat.

Vote des Budgets primitifs 2022

Le conseil valide les Budgets primitifs 2022. Le budget principal prévoit en plus des dépenses habituelles de gestion courante des travaux de rénovation de voirie, de bâtiments, d'acquisition de matériel technique divers. La réhabilitation de l'ensemble immobilier en centre bourg constituant le principal projet pour 2022, il concentrera la quasi-totalité du budget d'investissement.

Gestion du personnel

Les recrutements pour le remplacement des agents techniques qui quittent leur fonction fin mars sont en cours. La commune a eu recours au Relais pour l'emploi pour pallier aux absences en cours.

Solidarité Ukraine

Dans le cadre du mouvement de solidarité envers l'Ukraine, une opération « Sac à dos de réconfort » a été organisée pour les enfants ukrainiens. 71 sacs contenant friandises, jouets, cahiers et crayons ont ainsi été collectés à l'école et à la mairie puis transmis à la Protection civile d'Ille et Vilaine pour être convoyés jusqu'en Ukraine.